



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 08 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 11 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Une correspondance de Cherbourg annonce que l'escadre anglaise aux ordres du contre-amiral Daires, forte de six bâtiments cuirassés, de trois frégates et d'une corvette à vapeur, sera reçue le 14, à son arrivée, par M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des colonies, embarqué sur la corvette à vapeur la *Reine-Hortense*. M. de Chasseloup-Laubat fera une visite aux lords de l'amirauté, qui la lui rendront immédiatement.

On lit dans la *Gazette de Vienne* :

« L'empereur a accordé une amnistie pour la presse. Il est fait remise entière de leur peine à toutes les personnes poursuivies pour délits de presse et qui n'en ont encore subi aucune partie. Il est fait remise du restant de leur peine et de la perte du cautionnement à celles qui en ont subi une partie.

» Le ministre de la justice est autorisé à annuler immédiatement toutes les poursuites commencées pour délits de presse. »

On écrit de Lisbonne, 31 juillet :

Le roi a fait hier, en personne, l'ouverture des Cortès. S. M. a annoncé le résultat heureux de l'intervention du Portugal dans le différend anglo-brésilien. Elle a constaté l'état satisfaisant des finances du pays. Le roi a ajouté que le ministère présenterait prochainement un projet de loi pour l'abolition définitive de l'esclavage dans les possessions portugaises.

On écrit de Londres, 31 juillet :

L'Office Reuter publie les renseignements suivants, sur une proposition d'arrangement que le cabinet de Vienne aurait faite à Berlin, pour arriver à une solution de la question des duchés :

« L'Autriche consentirait :

» 1° A l'acquisition de Kiel par la Prusse ;
 » 2° A l'occupation de Rendsbourg par la Prusse dans certaines conditions ;

» 3° A d'autres acquisitions de territoire par la Prusse, pourvu que des acquisitions équivalentes territoriales fussent accordées à l'Autriche au moyen d'une rectification de la frontière de Silésie.

» Relativement aux autres demandes de la Prusse pour l'administration de la marine, des postes et des télégraphes dans les duchés, le cabinet de Vienne permettrait qu'un arrangement direct intervint entre la Prusse et le futur duc de Sleswig-Holstein.

» Au sujet de la proposition prussienne pour l'installation du grand-duc d'Oldenbourg comme duc de Sleswig-Holstein, le cabinet de Vienne, avant de donner son consentement, voudrait que la Prusse déclarât sa résolution définitive de continuer son appui à la candidature du grand-duc d'Oldenbourg, et de ne pas revenir à l'idée d'une annexion. »

Les élections générales pour la nomination des députés dans le royaume italien auront décidément lieu dans le mois d'octobre prochain. On commence déjà à s'en préoccuper ; mais le mouvement électoral ne se fera véritablement sentir qu'après la fin de toutes les

récoltes, qui sont la grande occupation du moment dans toute l'étendue de la péninsule.

On a reçu par le télégraphe les nouvelles suivantes de New-York, à la date du 22 juillet :

Le gouvernement provisoire de la Caroline du Sud a publié une proclamation concernant l'élection de députés à la Convention de cet Etat, qui se réunira le 6 novembre.

On dément la nouvelle que M. Davis soit dans un mauvais état de santé.

Il circule dans le Canada une pétition demandant une enquête sur les assertions contenues dans la lettre du consul général des Etats-Unis à la convention de Détroit relativement au traité de réciprocité. La pétition accuse ce personnage de tentatives secrètes pour l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Le gouvernement a vendu 8,000 balles de coton *fair middling* de Savannah.

Des bandes nombreuses de guérillas continuent d'infester le territoire du Texas et de la Louisiane.

Dans les élections de Richmond, le parti séparatiste a remporté la victoire.

Le paquebot l'*Europe*, qui est entré à Brest le 31 juillet, après une traversée de 10 jours, apporte de New-York les nouvelles suivantes :

Il se confirme que l'artillerie envoyée au Mexique par les confédérés après la capitulation de Kirby-Smith a été rendue aux autorités fédérales.

Le général sudiste Ewell, qui était renfermé au fort Warren, a été relâché après avoir prêté serment de fidélité.

FRAGMENT.

LE ROMAN D'UNE HÉRITIÈRE.

(Suite.)

A deux heures du matin, elle ne dormait pas ; il lui sembla entendre une voiture dans l'éloignement. Le bruit se rapprochait ; bientôt il se rapprocha davantage encore et l'on agita la cloche d'entrée.

La comtesse se précipita dans le corridor. En quelques secondes tout le monde fut sur pied, la grille tourna sur ses gonds, la voiture roula dans la cour, et, quand on ouvrit la portière, la jeune femme tendit les bras vers le comte, qu'elle appela :

— Mon cher Tristan !

On avait apporté de la lumière ; elle jeta sur lui un coup d'œil rapide et retint le cri prêt à lui échapper.

Tristan n'était plus que l'ombre de lui-même. Ses joues creuses et pâles, ses yeux enfoncés dans leurs orbites, son extrême faiblesse, témoignaient combien il avait souffert. Il était seul étendu dans cette

berline de louage, et, après avoir répondu à l'accueil chaleureux de sa femme par un signe de tête assez froid, il donna brusquement l'ordre à ses domestiques de le prendre dans leurs bras et de l'emporter.

— Je ne puis faire un mouvement, ajouta-t-il.

Mme de Courville dirigea elle-même l'opération avec un sang-froid et une intelligence que chacun admirait. Le malade n'en poussa pas moins quelques cris arrachés par la douleur, on le transporta sur son lit avec des précautions infinies.

— Pourquoi ici ? dit-il en s'apercevant qu'on ne montait pas l'escalier.

— J'avais prévu que vous y seriez mieux, mon ami. D'après votre lettre, je craignais ce que je vois en effet, et...

— Je vous remercie, interrompit-il sèchement.

La comtesse fut vivement frappée de ce changement de manières. Elle n'y trouva d'autre motif que son état douloureux et se promit de tout supporter avec courage. Ses larmes coulaient en dépit de ses efforts ; le malade, occupé de lui-même, ne s'en aperçut pas, et lady Erlington n'était pas là pour le remarquer.

— Vous aurez demain le meilleur chirurgien de

Lorient, je l'ai envoyé chercher, mon ami, et vous serez bientôt rétabli, je l'espère, dit la comtesse.

— Je n'ai pas besoin de médecin, je n'en veux pas, je suis le traitement qu'un savant docteur m'a prescrit ; pourquoi vous tant presser d'en faire venir un autre ? Il fallait au moins m'attendre.

— J'ai cru bien faire.

— Vous ne connaissez donc pas la recommandation de M. de Talleyrand aux employés de son ministère : « Surtout, messieurs, pas de zèle, » disait-il, et il était dans le vrai. Le zèle est toujours une maladresse.

— Je vous soignerai bien, moi, il n'est pas besoin de médecine, dit une voix derrière le rideau de son lit.

— Qui est là ? s'écria la comtesse.

Ils étaient seuls, bien que les portes fussent encore ouvertes, les domestiques s'étaient retirés, aussi la surprise fut-elle grande. Arabelle s'avança promptement, c'était Kernek, immobile au pied du lit.

— Que faites-vous ici, mon ami ? Le comte désire se reposer ; s'il avait besoin de vous, je vous ferais appeler, n'en doutez pas.

— Ah ! dame, répliqua-t-il en croisant ses bras

sur sa poitrine, ce sera plus tôt que vous ne pensez. Je vous suis attaché comme la mousse à la pierre, parce que vous êtes bonne et que le malheur a soufflé sur vous. Aussi je ne m'écarterais pas, et au jour de la persécution, je serai prêt.

— Arabelle, renvoyez ce vieux fou, interrompit Tristan, je veux dormir, et sa voix de crécelle suffirait pour m'en empêcher.

— Allez, allez, Kerneck ; les malades sont brusques et grognons ; laissez-nous et restez au château tant que vous voudrez, cela me fera plaisir.

Kernek s'inclina profondément avec ce geste majestueux qui prêtait tant de noblesse à ses haillons ; puis il sortit et ferma la porte derrière lui ; les époux restèrent seuls de nouveau.

Le comte avait les yeux fermés et paraissait disposé au sommeil. Arabelle s'assit au coin du feu et attendit. Mille idées cruelles se croisaient dans sa tête, elle se voyait repoussée, elle craignait de ne pouvoir être d'aucun secours à son mari, et elle en cherchait vainement la cause. Un silence profond régnait dans la chambre, on entendait seulement au dehors le sifflement du vent, qui s'était élevé dans la nuit. Plus d'une demi-heure s'écoula, le malade fit entendre un gémissement, elle fut aussitôt auprès

mant, Charpentier, Durel, Huault, Luzarche, Vieil et Anglada.

On n'a point oublié qu'au premier tour, un autre opposant, M. Armand Rivière, a été élu.

A Angers, un seul conseiller restait à élire. Voici comment se sont répartis les suffrages exprimés :

MM. Tendron, candidat démocrate, 1,981 voix ; Bougère, candidat agréable, 1,193 ; de Cumont, 876.

En conséquence, la démocratie angevine comptera un représentant de plus dans le conseil de la commune.

A Rennes, quatre candidats de la liste d'union sont du nombre des élus.

A Orléans, le scrutin de ballottage a été funeste à la liste municipale.

A Niort, MM. Lansonnier, Potier, Aubert, Delavault (Eugène), Casimir, Defond, Ayrault et Tonnet ayant obtenu la majorité relative des suffrages, ont été nommés membres du Conseil municipal.

Deux de ces candidats, MM. Aubert et Ayrault, appartenaient exclusivement à la liste que commandait le *Mémorial des Deux-Sèvres*. M. Potier, vice-président du tribunal, figurait à la fois sur la liste administrative et sur celle de notre digne confrère.

A Bayonne, tous les candidats de l'opposition qui restaient à élire ont été nommés. Il en a été de même à Nérac.

Les listes opposantes ont eu la majorité, à Sisteron, à Mauriac, à Auch, à Cette, à Mont-de-Marsan, à Montargis (10 contre 1), à Gien (6 contre 1), à Chaumont, à Clamecy, à Cosne, à Chantilly, à Beauvais, à Saint-Omer, à Bagnères de Bigorre et à Rouen.

Dans beaucoup d'autres villes, l'opposition a fait passer le même nombre de candidats que les municipalités ; enfin, elle est en minorité dans quelques autres, mais il est peu de villes où elle n'ait obtenu aucun succès.

A Nantes, 36 candidats ont été élus. M. Favre, sénateur et maire, a obtenu 7,131 suffrages ; il a été porté le quatrième sur la liste. M. le docteur Guépin, candidat du *Phare de la Loire*, et connu par ses opinions démocratiques, a été élu à une forte majorité. Mais ce n'est là, d'après l'*Union bretonne*, qu'un succès partiel ; la victoire appartiendrait, si nous en croyons notre confrère, à l'opinion conservatrice, qui se serait réveillée à la dernière heure avec une louable énergie.

Un maire malheureux a donné un rare exemple de véracité stoïque ; c'est le maire de Trouville, qui vient d'adresser au *Moniteur du Calvados* la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur, »
« C'est par erreur que plusieurs journaux ont annoncé que la liste municipale avait passé à Trouville. Tout au contraire, les candidats de l'opposition ont réussi, et cette élection s'est faite avec un ensemble parfait.

« Le maire de Trouville B^m N. CLARY. »

Les électeurs de Marseille viennent de déposer à la préfecture une protestation contre l'élection de deux candidats de la liste administrative : MM. Marius Roux et Jules Pastre.

Le *Moniteur* se félicitait il y a deux jours de ce que les élections s'étaient passées avec calme dans toute la France. Il est bien entendu qu'il n'y a pas de règle sans exception, et le *Journal de Rennes* nous fait connaître l'une de ces exceptions. « L'ordre a été troublé à Vitré, dit-il, d'une manière grave ; » et voici le récit de ces troubles :

« Après la proclamation du résultat de l'élection, le maire et ses adjoints ont traversé la ville, drapeau et tambour en tête, accompagnés d'une troupe d'hommes et de femmes qui, de distance en distance, poussaient des cris injurieux contre diverses personnes, dont tout le crime consiste à avoir usé de leur droit électoral d'une façon indépendante, mais d'ailleurs complètement irréprochable.

« Puis, après diverses scènes que nous passons sous silence, on est allé, vers neuf heures du soir, chercher un canon chez l'un des nouveaux élus, on l'a braqué et tiré en face de la gare ; de là, on l'a traîné et tiré en divers quartiers. Cette canonnade n'a fini que vers deux heures du matin.

« Pendant ce temps, une bande tapageuse parcourait les diverses rues de la ville, avec des lanternes et des tambours, vociférant tantôt des chansons bruyantes, tantôt des menaces ; des injures contre des citoyens paisibles stationnant devant diverses maisons en criant : *A bas les calotins, à bas les prêtres !* Il y a même eu, nous dit-on, quelques cris de : *Vive la république !*

« Tout ce tapage a duré, comme la canonnade, pendant quatre à cinq heures consécutives, c'est-à-dire jusqu'à une ou deux heures du matin.

Pendant ce temps-là où étaient les autorités chargées de maintenir l'ordre dans la ville ? Comment se fait-il qu'on n'ait pu arrêter ces scènes de désordre ? »

Ce qu'il y a de curieux, dit en terminant le *Journal de Rennes*, c'est que, la veille même de ces scènes, le *Journal de Vitré* disait en recommandant la liste officielle : « Notre cité a besoin de calme ; la continuation du mandat de l'ancien conseil municipal le lui assurera. » Si c'est là le genre de calme qu'on voulait inaugurer, il eût été bon de le dire.

On nous communique la protestation suivante qui porte la signature de deux électeurs de la ville de Longué (Maine-et-Loire)

« Attendu qu'à la porte de la salle des élections sont placés en sentinelle les deux gardes champêtres de la commune interpellant les électeurs au passage et leur distribuant des

bulletins ; qu'il en est de même de la part du secrétaire de la mairie ;

« Que cette manière d'agir est formellement contraire à la liberté du vote et constitue une pression illégale de nature à compromettre la validité des opérations ;

« Attendu, en outre, que sur la liste des candidats rédigée et distribuée par l'administration on voit à regret figurer un honorable habitant qui, par sa position de détenteur des deniers de la commune, et comme tel, en recevant un salaire, ne pourrait être conseiller municipal sans porter atteinte à la loi ;

« Que le motif trop évident de cette candidature implique une fâcheuse idée au point de vue de la sincérité des opérations, puisqu'il permet de dire que l'administration qui sait ou doit savoir que cette candidature indûment proposée et patronnée par elle, laissera un vide dans la composition du conseil municipal, alors surtout que, par le zèle immodéré et compromettant de ses nombreux employés, voire même celui de ce candidat, elle s'assure le résultat de l'élection ;

« Par tous ces motifs, nous réquérons l'inscription au procès-verbal de la présente protestation, à telles fins que de raison.

« A la mairie de Longué, le 23 juillet 1865. (Suivent les signatures.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le départ du roi Victor-Emmanuel pour la vallée d'Aoste où il doit passer tout le mois d'août, prouve qu'aucune résolution importante ne sera prise en Italie, d'ici à quelque temps.

— La députation qui était venue de Marseille à Paris pour obtenir que les quarantaines fussent plus rigoureuses, n'a pas réussi, dit-on. La question aurait été tranchée dans le sens du maintien de la liberté du commerce, malgré les réclamations de la municipalité de Marseille.

— Nous avons parlé de l'accident survenu à bord du *Great Eastern* et qui a fait craindre un moment que la pose du câble transatlantique ne fût encore une opération manquée.

Voici, sur cet accident, un curieux rapport que nous empruntons aux journaux anglais :

« Lorsqu'on s'aperçut, à bord du *Great Eastern*, de l'interruption des signaux électriques entre Valentia et le navire, l'alarme fut très grande. Le capitaine Anderson et M. Canning commencèrent des expériences qui toutes donnèrent les mêmes résultats. Le *Great Eastern*, qui filait sept nœuds à l'heure, fut arrêté dans sa marche. Voici comment M. de Santy parvint à découvrir la coque, ce qui signifie, en terme de marine, la superposition

d'un fil sur l'autre. Le fil électrique s'était enroulé sur lui-même, et avait ainsi empêché l'isolation.

« Le dynamomètre accusait un tirage de 14 quintaux ; on sait que la longueur du câble est de 2,500 milles. On se mit en rapport avec Valentia. M. de Santy fit des expériences à bord et ses calculs faits avec la plus grande exactitude ne laissèrent aucun doute : il devait y avoir une coque dans les 80 milles de fils électriques immergés, et non pas dans les 2,200 milles qui étaient à bord du navire. M. Saunders plongea, et revint en disant qu'à onze milles en arrière du gouvernail il y avait une coque qui avait failli compromettre tout le succès de l'entreprise. »

L'accident réparé, le *Great Eastern* put reprendre sa course. En supposant qu'il ait navigué sans accident, il aura, ce matin, parcouru la moitié de la distance qui existe entre Valentia et Terre-Neuve. Comme sa marche se sera probablement accrue à mesure que son chargement aura diminué, nous pouvons espérer que d'aujourd'hui en huit son travail sera terminé, et que l'Europe sera en communication télégraphique avec l'Amérique.

Chronique Locale.

UNE VISITE DE COLBERT A L'ANCIEN HÔTEL-DIEU. (Suite) (1).

Suspendons un instant la description historique des anciens bâtiments de l'Hôtel-Dieu pour raconter la visite que fit Colbert à cet établissement en 1664 : de cette visite, en effet, date sinon la pensée, du moins la mise en œuvre de l'hôpital général dont il a été parlé précédemment.

Les lecteurs qui suivent avec intérêt ces souvenirs, tout pleins d'actualité, seront bien aises qu'on place sous leurs yeux les bienfaits de Louis XIV, rapportés, accomplis avec un soin scrupuleux par l'homme du tiers-état qu'il avait appelé dans ses conseils.

Les villes gagnent toujours à se montrer hospitalières envers les souverains de leur pays, alors qu'ils les visitent ; si les Sanmurois du XV^e siècle reçurent de Louis XI, roi, leur franchises municipales en échange de l'accueil affectueux qu'ils avaient fait à Louis, dauphin ; au XVII^e siècle aussi, Louis XIV reconnut en bienfaisance les marques de *joyeuse arrivée* qui signalèrent son séjour à Saumur, au commencement de 1652.

Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu remontrèrent au roi la modicité des ressources de leur établissement qui consistaient dans les revenus de leurs petits domaines d'une valeur de cinq mille livres, valeur bien insuffisante en raison du grand nombre de malades de la ville et des environs « et encore, ajoutaient-ils, il est ordinairement chargé de plus de 200 personnes

(1) Voir l'*Echo* du 22 juin, 15 juillet 1865.

de lui ; il la regarda.

— Je n'ai besoin de personne, dit-il, rentrez chez vous ; dès qu'il fera jour, un de vos gens saura bien me préparer la simple potion qui m'est ordonnée, et surtout que le médecin ne m'approche pas.

— Je ne puis vous quitter, mon ami.

— Vous le pouvez, vous le devez, puisque je l'exige. Je suis accoutumé à l'isolement ; j'arrive seul de très-loin, et je n'en suis pas plus mal pour cela. Bon-soir, reposez-vous aussi ; demain nous nous reverrons ; je vous prie de me pardonner le dérangement que je vous cause ; ce n'est pas ma faute, je vous en réponds.

Il souriait amèrement. Arabelle avait le cœur bien gros ; il n'avait pas même songé à l'embrasser.

— Adieu, puisque vous le voulez, mon ami, je ne saurais rester ici malgré vous. A votre premier mot, je reviendrai, n'en doutez pas.

Elle prit sa main qu'il ne retira pas, et après l'avoir tendrement serrée, elle sortit sur la pointe du pied.

La comtesse n'alla pas loin toutefois, elle se jeta sur un canapé dans la bibliothèque, et fondit en larmes. Elle aimait son mari de cette affection que

les hommes ne comprennent jamais et qui nous attache à celui dont nous portons le nom, à qui nous sommes unies. Cette affection résiste à tout, à ses torts ! bien plus ! aux nôtres ! Dans les bonnes natures, rien ne la brise ; elle s'endort, elle semble éteinte ; elle se réveille à la moindre circonstance, elle reparait avec toute sa puissance, tout son dévouement.

Chez Arabelle, cette tendresse était dans toute sa fraîcheur, dans sa confiance, elle recevait en ce moment sa première blessure, et c'est la plus cruelle. Elle se promit de la cacher à sa mère autant que cela serait possible ; elle craignait de lui donner le droit d'accuser Tristan et de ne pouvoir le défendre contre elle.

Le reste de la nuit se passa de la sorte. Le malade n'appela pas ; elle ne s'endormit point et ne remonta chez elle pour faire sa toilette qu'après avoir établi à sa place le valet de chambre que le comte avait laissé au château, et à qui il accordait, avant son voyage, ses bonnes grâces.

Quand elle revint son mari, elle le retrouva le même ; son humeur sombre, sa brusquerie ne changèrent pas. Il se traitait à sa manière, se pensait lui-même, et, excepté pour les nécessités indispensa-

bles de la vie, il était impossible de lui arracher un mot. Il se faisait lire exactement les journaux et les écoutait avec une sérieuse attention.

Lady Erlington s'inquiétait fort pour sa fille de ce bouleversement dans son ménage. En vain, Arabelle, fidèle à la promesse qu'elle s'était faite, cherchait-elle à lui dissimuler ses tourments ; son amour maternel lui tenait lieu de clairvoyance et de finesse. Elle lisait dans le cœur de son enfant, elle en ressentait les chagrins, elle en comptait les larmes, bien qu'elle ne les vît pas couler.

— Ah ! pourquoi n'ai-je pas écouté votre tuteur et votre frère ? répétait-elle.

Cette maison, naguères si gaie, était devenue un séjour désolé.

Un matin, la comtesse rencontra Kernek, en allant à la chapelle, où elle se rendait pour prier seule, malgré la différence des cultes. Il la salua sans lui adresser la parole ; elle ne put se contenir.

— Ah ! lui dit-elle, vous l'aviez annoncé le jour de la chasse, le nuage imperceptible à l'horizon est devenu une tempête.

Le vieillard fit un geste de pitié et passa. Plus d'un mois s'était écoulé depuis le retour du comte, sans qu'une amélioration sensible se fût pré-

sentée dans son état. Il ne recevait aucune visite et recommandait expressément à la comtesse de ne parler à qui que ce fût de sa maladie.

— Ne donnez pas de détails, je vous en conjure ; dites seulement qu'une chute de cheval, faite pendant un séjour à Londres, a déterminé le retour de douleurs rhumatismales très-violentes. J'ai ce rhumatisme depuis mon enfance, et aucun remède ne me soulage, excepté ceux que l'expérience m'a enseignés.

Cette leçon fut scrupuleusement répétée par Arabelle, elle persuada les domestiques, elle tenta de persuader sa mère, qui refusa de la croire et qui se desola de plus en plus.

M. de Sancy ayant appris le retour de son ami et sa triste situation, s'empressa de venir le voir ; il ne fut pas admis et se contenta d'envoyer prendre de ses nouvelles chaque jour.

Un soir, Mme de Courville était auprès de son mari, elle venait de terminer la lecture des journaux, il ne lui restait plus à dévorer que la chronique d'une feuille ordinairement assez bien instruite des bruits du monde et Tristan semblait impatient de l'entendre.

— Vous n'êtes pas trop fatiguée, ma chère ? Vous

